

[AccueilRevenir à l'accueilCollectionBoite_002 | Système pénal. XVIIe-XVIIIe sièclesCollectionBoite_002-12-chem | Réformateurs XVIIIe siècle. ItemJaucourt Louis, Boucher d'Argis Antoine-Gaspard. L'Encyclopédie, 1751. | Peine.](#)

Jaucourt Louis, Boucher d'Argis Antoine-Gaspard. L'Encyclopédie, 1751. | Peine.

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb002_f0493

SourceBoite_002-12-chem | Réformateurs XVIIIe siècle.

LangueFrançais

TypeFicheLecture

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 20/07/2020 Dernière modification le 23/04/2021

L'hié. l.

ou définis le prince un mot de la souveraineté
 même ceux de ce sujet qui ont dit d'abord d'
 voler le roi, de qui il leur a fait un bien et de
 l'autre monarchie, l'onqu'il a vécu, à sept^m de
 la royauté du monarche, et la une de ceux bien
 à venir, et le dernier ressort, et la sur les
 tranquillité de la vie.

"C'est le souverain qui dispose le pays; non
 que le prince en soit l'usage la souveraineté, mais
 que ni l'un ni l'autre du d^e de justice d'ici le
 la 100. et le et c'est l'usage du pouvoir
 souverain. C'est de la souveraineté qui peut
 infliger de peines et de la vie." "

BnF
MSS

